



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le mardi 12 mars 2019 à 19 h, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza), Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

Mme Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, ainsi que M. Martin Cossette, directeur du Service de sécurité incendie, sont également présents.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h.

017/12-03-19-A

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, à savoir :

#### **A OUVERTURE**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019

#### **Période de questions du public**

#### **B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **C AVIS DE MOTION**

#### **D ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

#### **E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

#### **F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de février 2019
2. Embauche d'un pompier
3. Fin d'emploi d'un pompier

#### **G SÉCURITÉ PUBLIQUE**

1. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel 2018

#### **H TRAVAUX PUBLICS**

#### **I LOISIRS ET CULTURE**

#### **J DIVERS**

#### **Période de questions du public**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

### **K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

#### **ADOPTÉE**

018/12-03-19-A

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2019**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 5 février 2019 soit adopté tel que préparé par M. Pierre-Alain Bouchard, greffier.

#### **ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

### **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

019/12-03-19-A

### **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2019**

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de février 2019 totalisant 15 287,03 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro A-34 de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro A-34 de l'Agglomération de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

#### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

020/12-03-19-A

### **EMBAUCHE D'UN POMPIER**

Il est proposé par le conseiller Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de M. Cédrik Galarneau à titre de pompier temps partiel du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, pour les secteurs L'Annonciation et Marchand, à compter du 12 mars 2019, échelon 5, lequel pompier étant assujéti à une période de probation d'un an à compter de la date d'embauche et rémunéré aux conditions établies selon la politique de travail du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, telle politique qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**ADOPTÉE**

021/12-03-19-A

### **FIN D'EMPLOI D'UN POMPIER**

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

De rompre le lien d'emploi à titre de pompier à temps partiel du pompier dont le numéro d'employé est 221 542, et ce, en date du 13 février 2019.

**ADOPTÉE**

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

022/12-03-19-A

### **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – RAPPORT ANNUEL 2018**

**CONSIDÉRANT** que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

**CONSIDÉRANT** que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;

**CONSIDÉRANT** que le rapport d'activités 2018 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Que le rapport d'activités 2018, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

**ADOPTÉE**

Le maire, M. Denis Charette, demande au directeur du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, M. Martin Cossette, d'informer brièvement l'assistance sur le contenu du rapport d'activités 2018 adopté précédemment. M. Cossette informe l'assistance, notamment, des statistiques des sorties. Le maire informe également l'assistance de la mise en place du service de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) instauré récemment.



No de résolution  
ou annotation

023/12-03-19-A

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit levée, il est 19 h 13.

### **ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Denis Charette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Greffière

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Charette  
Maire